



La ville de Nanterre mobilisée contre l'épidémie : communiqué N°3 du mardi 24 mars 2020

1. **Marchés de la ville.** En application des décisions du Premier ministre annoncées lundi 23 mars, les parties ouvertes des quatre marchés de la ville ont été supprimées. S'agissant des trois halles couvertes, la ville a proposé au Préfet leur maintien, avec un fonctionnement respectant strictement les mesures barrières : accès filtré et limité, espacement des étals, distance entre les clients, interdiction de toucher aux produits. Le Préfet n'a pas répondu favorablement à cette demande en précisant qu'aucune dérogation n'a été accordée dans le 92 et l'agglomération parisienne. En conséquence tous les marchés sont fermés à compter du mercredi 25 mars. La ville prend acte de cette décision et reste très attentive à la possibilité pour les habitants de tous les quartiers, en particulier ceux disposant de faibles ressources, de pouvoir effectuer leurs courses alimentaires dans de bonnes conditions.
2. **Citoyens volontaires.** Depuis plusieurs jours, des habitants appellent la mairie afin de se porter volontaire pour participer à des missions de solidarité auprès des personnes particulièrement fragiles ou vulnérables dans cette crise. La ville de Nanterre félicite celles et ceux qui participent à cet élan de citoyenneté, et travaille à la mise en place d'un dispositif « **Nanterre Solidaire** », qui associera, en cas de besoin, des citoyens bénévoles à des actions comme le portage de repas à domicile, ou le portage de courses pour les personnes ayant du mal à se déplacer. Des informations plus précises seront données prochainement sur la mise en œuvre de cette action.
3. **Propreté.** En réponse à des appels d'habitants, la ville de Nanterre tient à préciser que le service de ramassage des ordures ménagères et des encombrants continue d'être assuré. De la même manière, les rues et trottoirs de la ville sont balayés et lavés, selon un rythme différent lié à la très faible utilisation de la voirie par les usagers. La ville de Nanterre tient à saluer le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des personnels qui continuent d'effectuer ces missions de service public.
4. **Centre médical Covid-19.** Installé par la ville de Nanterre dans le centre de médecine sportive du Palais des Sports, Le centre médical dédié à l'accueil des patients présentant des symptômes du virus, est opérationnel depuis le 20 mars. Les consultations sont actuellement assurées par deux médecins des centres municipaux de santé, une infirmière et un agent d'accueil. Des médecins libéraux de Nanterre se sont portés volontaire pour participer à cette action. En fonction des résultats de la consultation, les patients sont orientés de différentes manières avec mise en place d'un suivi. Ce centre sera ouvert samedi 28 et dimanche 29 mars. Pour ce week-end, les demandes de RDV se font par téléphone au 01 41 37 44 52.

5. **Bilan des contrôles.** Entre le mercredi 18 mars et le mardi 24 mars, les effectifs de police de Nanterre ont procédé à des contrôles **dans tous les quartiers de la ville.** 435 contraventions, dont une grande majorité à 135 euros ont été dressées à l'encontre de personnes ne présentant pas d'attestation ou de justification valable de leur présence sur la voie publique. La police a également mis fin à l'occupation par un groupe de jeunes de l'ancienne base vie du chantier de rénovation des Provinces Françaises. Dans le même temps, les équipes mobiles de la ville de Nanterre sont passées dans tous les quartiers pour demander aux gens dehors sans motif impérieux de rentrer chez eux. Une équipe permanente de la tranquillité publique est présente au Parc sud Picasso. Un message unique est diffusé pour ralentir et vaincre l'épidémie : restez chez vous !

6. **Soutien aux soignants.** La ville de Nanterre tient à remercier et à féliciter les associations, les entreprises, les citoyens, les commerçants qui expriment leur soutien aux personnels de l'hôpital, de la clinique de La Défense, des centres municipaux de santé, chacun à sa manière, en faisant des dons de masques, en récoltant des vêtements et du savon pour les sans-abri, en portant des pizzas ou des hamburgers sur les lieux de travail des soignants, et en se mettant aux balcons chaque soir à 20 heures pour les applaudir.

Nanterre le 24 mars 2020